

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 97 (1952)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Revue de la presse

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Revue de la presse :*

**Revue de la Défense nationale**

Nº d'août-septembre 1951

« *Réflexions sur une armée européenne intégrée* », général P. Bourget. — Le comité militaire permanent de Fontainebleau créé en septembre 1948 concrétisait la volonté des contractants de placer sous un commandement unique leurs forces de terre, de l'air et de mer en vue de préparer dès le temps de paix une collaboration militaire étroite et basée sur des procédés de combat identiques. Il s'agissait d'une juxtaposition d'armées coalisées gardant toutefois leur autonomie et leur indépendance. « A la lueur du drame coréen, le réarmement de l'Allemagne occidentale apparut nécessaire et justifié. » Pour utiliser le potentiel militaire allemand sans faire à nouveau planer sur l'Europe le danger d'une armée allemande autonome, la France proposait le 28 octobre 1950 au Conseil de l'Atlantique le plan « d'une armée européenne intégrée, rattachée à des institutions politiques d'une Europe unie », armée dans laquelle les forces allemandes seraient incorporées à l'échelon le plus bas possible. Ce système qui n'a pas d'exemple dans l'histoire est garant d'une cohésion parfaite mais comporte l'inconvénient d'une entente souvent difficile et les risques d'une défection éventuelle qui, touchant un rouage essentiel, risquerait de paralyser cette puissante et lourde machine de guerre.

A cette armée européenne appelée à combattre dans le cadre d'un ensemble, il manquera la communauté d'origine, de langue, de religion, de goûts, de coutumes qui font « l'âme d'une unité ».

Le général Curnier, dans un article paru dans la *Revue militaire d'information* et intitulé « L'infanterie nécessaire »

observe que dans l'infanterie « pour l'homme ou le gradé du rang, au feu les limites extrêmes du monde connu de lui sont au plus loin celles de son bataillon ». Le chef de ce bataillon verra toutefois un autre horizon, celui de la collaboration inter-armes.

« Chacune de ces actions tactiques juxtaposées dans l'espace, échelonnées dans le temps, dont l'ensemble constitue la bataille revient à une unité de toutes armes disposant organiquement des moyens essentiels pour la mener de bout en bout et qui ne saurait être dissociée sans complication ni désordre. Depuis cent cinquante ans et plus, cette unité c'est la division ; c'est à l'échelon divisionnaire que l'on a combattu « ensemble » jusqu'au cours du dernier conflit. »

Ne faut-il pas conclure que c'est à l'échelon division que l'intégration dans le cadre d'une armée internationale s'opérerait de la façon la plus heureuse ? On pourrait même descendre d'un échelon en tenant compte du fait qu'une division moderne doit pouvoir se décomposer en « combat commands » ou groupements mixtes qui soient susceptibles de mener une action tactique indépendante.

Autre difficulté surgissant de la langue du commandement. Le recours à l'interprète ne saurait se faire pour des ordres émis à voix et ayant un caractère d'urgence. Ces caractéristiques ne sont-elles pas actuellement étendues par le développement de la radiophonie jusqu'à la division qui devrait constituer de ce fait l'unité linguistique ?

« D'une façon générale, d'ailleurs, plus bas serait l'échelon d'intégration, plus compliquées deviendraient l'organisation et la vie de l'armée « intégrée ». »

Au-dessus de cet échelon, l'état-major devrait être mixte et international de manière à pouvoir donner à des unités d'armée de pays différents l'impression d'être commandées par les leurs. La constitution de tels états-majors est chose difficile et ne saurait être « multipliée à l'infini ».

Un autre problème doit être assuré, celui de l'uniformité

d'armement, de munitions, d'équipement, de pièces de rechange.

Enfin, la question éventuelle de mobilisation et d'appel de réservistes ne saurait être résolue que dans un cadre régional.

Le général Bourget conclut cette remarquable analyse du problème d'une armée européenne « intégrée » en affirmant sa conviction qu'une intégration ne saurait être concevable à un échelon inférieur au « combat-command » et que cette intégration militaire n'aurait de valeur qu'en étant basée sur un sentiment « de dévouement libre et réfléchi à la cause de l'occident ».

*Défense du territoire et front continu.* Dans la dernière revue de presse nous résumions un article du colonel Champeaux dans lequel il préconisait une défense du territoire sur un front continu de 800 km., occupé par une centaine de divisions dotées d'un armement et d'un équipement très réduits et simplifiés, de ce fait, économiques et faciles à mettre sur pied, que l'auteur appelait divisions type « Patrie en danger ». Cette idée certes discutable mais intéressante par son originalité fait l'objet d'une assez violente réplique du colonel de Lambilly qui conteste la possibilité d'un front continu en Europe occidentale et estime surtout que des divisions du type proposé ne sont pas aptes à s'opposer aux blindés :

« Que dire maintenant de la division « Patrie en danger » qui nous est proposée ?

» 1<sup>o</sup> C'est tout d'abord une grande unité « au rabais ». Si nous la comparons en effet à la Division américaine, nous constatons : une réduction de 50 % des effectifs (10 000 au lieu de 18 000 hommes), 60 % des véhicules (1000 au lieu de 2600) ; la faiblesse qualitative et quantitative de son armement.

» 2<sup>o</sup> La façon d'habiller les hommes et de les chausser est évidemment très simple pour ne pas dire simpliste. Je crains

qu'elle n'aboutisse à en faire une grande unité de « loqueteux » et de « va-nu-pieds » type « retraite de Russie ».

» 3º Les hommes appelés à constituer une telle division, à l'instruction militaire forcément réduite, ne se connaissant pas, rejoindront au début d'une guerre avec un moral qui semble devoir être plus proche de celui de leurs anciens de 1939 que de celui des volontaires de 1792, du soldat de 1914 ou du F.F.I. de 1944. »

Un front continu en Europe occidentale ne saurait offrir une résistance sérieuse qu'à quatre conditions :

« être suffisamment solide initialement ;  
pouvoir rapidement être renforcé en cas d'attaque ;  
pouvoir être rétabli en cas de rupture ;  
avoir ses arrières à l'abri de débarquements maritimes  
et aéroportés. »

Le colonel de Lambilly conclut en préconisant l'abandon du front continu au profit de la manœuvre, manœuvre menée avec rapidité et souplesse par un corps de bataille puissamment équipé.

*Sommaire : Un second front était-il possible dès 1942, par le vice-amiral Lemonnier. — Economie, finances et réarmement, par M. G.-H. Gorse. — Les étapes de la mobilisation américaine, par M. Louis R. Franck. — Sous-marins et avions atomiques, par M. Albert Ducrocq. — Nouveaux horizons sud-asiatiques, par M. Simon Abordam. — Correspondances et chroniques. — Signalons, dans ces dernières, un hommage au maréchal Pétain, vainqueur de Verdun ».*

D.

---